



Le motdu maire

Nous arrivons dans la dernière phase de ce mandat municipal, les élections sont prévues début 2026, mais pour autant nous ne relâchons pas nos efforts pour que les projets programmés dans notre plan pluriannuel d'investissement soient réalisés pour fin 2025 voire début 2026. Parmi ceux-ci nous pouvons noter l'aménagement du complexe sportif avec construction d'une tribune vestiaire sur le terrain d'honneur et l'aménagement d'un terrain d'entraînement avec éclairage près du local technique. Vous avez pu constater que ce chantier est en cours et il devrait être terminé en juillet 2025. Une deuxième phase avec l'aménagement d'un terrain de tennis est prévue courant 2025 après la dépose de ligne moyenne tension. Le projet d'extension et la rénovation de la mairie est sur la bonne voie et les marchés de travaux vont être signés mi-novembre pour un démarrage fin d'année ou début 2025. Le déménagement de la mairie actuelle se fera courant décembre vers la maison des associations jusqu'à la fin des travaux. Compte tenu des subventions que nous avons pu obtenir, tous ces investissements lourds financièrement seront réalisés sans emprunt mais aussi sans augmentation d'impôts pour la partie communale. Je pense que nous avons eu raison de nous lancer dans de tels projets car les restrictions budgétaires annoncées ne sont pas de bonne augure pour les finances communales. Par ailleurs l'ouverture du cabinet dentaire, porté par Mr et Mme SMIA, est prévu courant du mois de décembre 2024.

Au niveau de l'agglomération, comme je vous l'avais déjà annoncé, la révision du PLUIH (plan local de l'urbanisme intercommunal) est toujours en cours. Plusieurs réunions de travail ont déjà eu lieu et d'autres sont à venir. Là aussi des mesures drastiques ont été prises par les pouvoirs publics avec une réduction massive des zones constructibles à horizon 2031. Par ailleurs des modifications seront apportées dans la collecte des ordures ménagères en début d'année 2025 avec un passage à la quinzaine tant pour les poubelles vertes que pour les sacs jaunes. Un conteneur de couleur jaune remplacera les sacs jaunes en février 2025. Toutes les informations vous seront communiquées en temps voulu sur le tri et les prérogatives en la matière.

Vous avez également pu le constater, de nombreux véhicules Axione sillonnent la commune pour préparer l'arrivée de la fibre. La mise en service est prévue pour 2025 ; ainsi le bourg et tous les villages de la commune y seront reliés.

Pour ceux qui participent à la cérémonie du 11 novembre ou à la cérémonie des vœux en début d'année, de plus amples informations vous seront communiquées sur les projets à venir, la situation financière de la commune et les projections budgétaires.

Bonne lecture et à bientôt, Le Maire, Jean-Yves JUHEL

Sommaire

Conseils municipaux	p 3
Infos administratives	p 8
Dinan Agglomération	p 14
Infos communales	p 17
Vio associativo	n 22

Mise en page :

ROUDENN GRAFIK GUINGAMP-0296119700

Horaires d'ouverture de la mairie

Tél. 02 96 27 61 57 contact@vilde-guingalan.fr www.vilde-guingalan.fr

	Matin	Après-midi			
Lundi	9H00 - 12H00	14H00 - 17H00			
Mardi	9H00 - 12H00				
Mercredi	9H00 - 12H00				
Jeudi	9H00 - 12H00	-			
Vendredi	9H00 - 12H00	14H00 - 17H00			
Samedi	Permanence des élus sur rdv uniquement				

Séance du 23 mai 2024

Présents : Jean-Yves JUHEL, Marcel PIGEON, Anne-Marie FOSSARD, Annie REHEL, Christian MORIN, Philippe URO, Karine LESNE, Jérôme JUVAUX, Myriam LE BAIL, Maryline AVALLI, Vincent LEGOUTE, Ronan BIARD.

TRAVAUX / MOBILIER

Réaménagement de la Mairie - mission SPS et étude géotechnique

Dans le cadre des travaux de réaménagement et extension de la mairie, le conseil municipal a décidé de faire appel au cabinet LRC de PLOURHAN pour la mission SPS (3 930 € H.T.) et à la société SOLCAP de PLERIN pour l'étude géotechnique (mission G2 - 1 761 € H.T.). L'étude géotechnique consiste à connaître la nature et le comportement du sol sur lequel est prévu un agrandissement. La mission SPS consiste à prévenir des risques résultant des différentes interventions simultanées ou successives et prévoir l'utilisation de moyens communs lorsque c'est possible.

VOIRIE / URBANISME

Zones d'opportunité d'implantation de photovoltaïque sur toiture

Le conseil municipal, lors de sa séance le 28 mars dernier, a défini les zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune (photovoltaïque sur toiture). Il a été indiqué que ces zones reprenaient toutes les habitations existantes de la commune mais, en ressaisissant les données sur la cartographie, plusieurs habitations avaient été oubliées. Les élus ont validé la mise à jour de la cartographie.

Zone de loisirs - maîtrise d'œuvre (hors vestiaires)

Le conseil municipal décide de maintenir les tarifs communaux pour l'année 2024 (consultables sur le site internet de la commune www.vilde-guingalan.fr).

Assurance des risques statutaires

Le conseil municipal, lors de sa séance le 08 juillet 2021, avait décidé de retenir l'offre de Monsieur LEFFONDRE pour l'étude de création du quartier (lotissement) et le réaménagement du complexe sportif. Cette mission est terminée puisque le plan d'action a été défini et certains travaux ont été engagés (lotissement et vestiaires).

Les élus décident de poursuivre la mission de maitrise d'œuvre avec ce cabinet pour la suite du projet, à savoir l'installation des équipements nécessaires au terrain d'honneur, l'aménagement du parking, des espaces verts, d'un terrain de tennis et d'un terrain d'entraînement pour les jeunes. L'offre présentée par Monsieur LEFFONDRE (cabinet PLCE) s'élève à 18 487,50 euros. Le montant estimatif des travaux est de 395 325 euros H.T. (hors électricité basse tension et éclairage public).

FINANCES

Décision modificative n°1 au budget communal 2024

La décision modificative ci-dessous a été votée permettant d'ajuster les crédits prévus au budget pour les dotations de l'Etat versées à la commune.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre Compte Montant					
67	D673	+ 3 525,00 €			
023	D023	+10 219,00 €			

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chapitre Compte Monta					
021	R021	+10 219,00 €			
16	R1641	-10 219,00 €			

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre Compte Montant						
74	R7411	+ 600,00 €				
74 R74121		+ 11 097,00 €				
74	R74127	+ 1 792,00 €				
74	R742	+ 255,00 €				

Séance du 18 juillet 2024

Présents : Jean-Yves JUHEL, Marcel PIGEON, Monique LEMOINE, Jean-Sébastien CARAGE, Anne-Marie FOSSARD, Annie REHEL, Christian MORIN, Jérôme JUVAUX, Karine LESNE, Virginie CABUY, Ronan BIARD.

TRAVAUX / ACHAT MATÉRIEL

Projet de construction d'un préau et remplacement d'un abri pour les vélos dans la cour de l'école maternelle

L'assemblée a validé le projet de construction d'un préau d'environ 40m^2 incluant un abri pour les vélos de $6,4\text{m}^2$ dans la cour de l'école maternelle. Les travaux sont confiés à plusieurs entreprises : MADGE de TADEN pour un montant de 9 590,40 euros H.T., GHC Couverture de LA LANDEC pour un montant de 3 707,38 euros H.T. et COCHET MR de PLELAN-LE-PETIT pour un montant de 3 545 euros H.T., soit un total de 16 842,78 euros H.T.

Restaurant scolaire - acquisition de mobilier

La commune avait acheté du mobilier adapté pour le restaurant scolaire en 2009 (12 tables et 77 chaises surélevées). A ce jour plus de 130 élèves mangent à la cantine et il devient nécessaire de commander un complément de mobilier pour plusieurs raisons: améliorer les conditions de travail du personnel de service, éviter les troubles musculosquelettiques, limiter le bruit et présenter un ensemble harmonieux et coloré avec un mobilier léger. La chaise surélevée favorise l'autonomie chez l'enfant, les assises sont adaptées et offrent une stabilité, elles peuvent se mettre en appui sur table pour notamment faciliter l'entretien des sols. Les tables proposées sont également adaptées (taille, hauteur, revêtement).

L'assemblée a décidé d'acheter du mobilier pour le restaurant scolaire (14 chaises surélevées pour la maternelle, 54 chaises pour le primaire, 10 tables rondes et 2 tables rectangulaires). Ce mobilier sera fourni par la société Mobilier de TINTENIAC pour un montant de 7 961,10 euros H.T.

La décision modificative présentée ci-dessous est approuvée.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chapitre Compte Montant					
725	2184	700,00 €			
310	+ 5 000,00 €				

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chapitre Compte Montant					
16 R1641 + 5 700,					

Groupe scolaire - mobilier

Lors du dernier conseil d'école l'équipe enseignante a demandé plusieurs achats: un tableau blanc pour les MS-GS, 2 bancs pour la salle de motricité et l'accueil des enfants le matin dans le hall, 2 tabourets à roulettes sans dossier pour les enseignants de la maternelle, 2 armoires à rideaux pour le hall de l'école primaire et 10 tables réglables avec casiers pour l'école primaire. Ces achats ont été validés par les élus pour un montant de 2 355,05 euros H.T.

Achat illuminations de Noël

Il est rappelé qu'aucun achat n'a été effectué l'année dernière pour les illuminations de Noël. Cette année, sur avis favorable de la commission communale, il est proposé d'illuminer les châtaigniers près de la boulangerie et les arbustes du parc de la Mairie. Les arbres groupés près de la boulangerie portaient déjà une guirlande lumineuse bleue mais elle n'est plus adaptée: trop petite car une partie défectueuse a été enlevée. Cette guirlande sera installée ailleurs, probablement autour de l'école.

Plusieurs entreprises ont été sollicitées pour remettre une offre financière et un visuel. Le conseil municipal a retenu l'offre de la société DECOLUM qui prévoit plusieurs motifs lumineux « pluie pétillante » dans les arbres pour un montant de 1 847,80 euros H.T. Une enveloppe financière d'un montant de 770 euros a été votée pour les réparations des anciennes guirlandes.

URBANISME

Acquisition de parcelles au lieu-dit Les Noëls - régularisation de la voirie communale

Le conseil municipal, lors de ses séances le 23 septembre 2021 puis le 22 septembre 2022, avait décidé d'acquérir des terrains au lieu-dit les Noëls pour régulariser la voie se situant sur des parcelles privées et de vendre l'ancienne voie après déclassement dans la voirie communale. Le géomètre est intervenu et le notaire chargé de la rédaction des actes a indiqué qu'une des parcelles concernée est grevée de diverses inscriptions hypothécaires. Il est donc nécessaire de demander la mainlevée partielle d'hypothèque qui engendre des frais.

Les élus maintiennent leur souhait de régulariser ce dossier et confirme la prise en charge par la commune des frais de mainlevée partielle d'hypothèque.

Taille des haies - proposition de contrat

L'assemblée a souhaité faire appel à une entreprise extérieure pour la taille annuelle des haies, comme les années passées. La proposition retenue est celle remise par Monsieur Pascal DURAND de VILDE-GUINGALAN pour un montant de 2 335,00 euros H.T. pour l'année 2025, de 2 405,00 euros H.T. pour 2026 et de 2 480,00 euros pour 2027 (linéaire de 555 mètres).

Aménagement paysager autour de l'église

Le conseil municipal a validé le projet visant à embellir et sécuriser l'aménagement paysager devant l'église: remplacement de la haie et aménagement des parterres avec des fleurs et des massifs. L'offre retenue est celle présentée par la société ROM1 Services de VILDE-GUINGALAN pour un montant de 4 847,63 euros H.T. La société REHEL Métallerie de LA LANDEC fournira et installera une main courante pour un montant de 1 853,00 euros H.T.

Parcelle cadastrée section AC numéro 97 située 22 rue des Templiers - présentation d'un projet

Le conseil municipal avait validé un projet de construction de crèche sur un terrain communal sous réserves notamment de signer un compromis de vente avant le 15 décembre 2022 et d'un dépôt de permis de construire avant le 31 mars 2023. Les délais n'ayant pas été respectés, le terrain est aujourd'hui toujours disponible (520 m²).

Un autre projet a été proposé aux élus, celui-ci prévoit la construction de locaux paramédicaux comprenant au rez-de-chaussée (100m²), 2 bureaux minimum et des espaces communs (entrée, accueil, salle d'attente, sanitaires, sanitaires avec douche, kitchenette, espace de repos, local technique). Un étage pourrait être envisagé permettant de proposer un appartement pour y accueillir un professionnel n'habitant pas sur le secteur.

L'assemblée a décidé de ne pas vendre le terrain communal situé 22 rue des Templiers à un particulier et souhaite conserver cette parcelle pour la réalisation d'un futur projet proposant une maitrise d'ouvrage communale et décide ainsi de constituer une réserve foncière.

Zone de loisirs - éclairage des terrains de football - avis

Le conseil municipal a émis un avis favorable à la suppression de l'éclairage public du terrain d'honneur de football et à la création d'un éclairage pour le futur terrain d'entrainement. Les études transmises par le Syndicat Départemental d'Energie ont été approuvées :

- Dépose de l'éclairage du terrain d'honneur : 3 900 euros T.T.C dont une participation communale estimée à 2 347,22 euros,
- Eclairage du terrain d'entrainement : 49 000 euros T.T.C. dont 29 490,74 euros à la charge de la commune.

FINANCES / PERSONNEL

Proposition de mise en non-valeur

Il est rappelé aux élus que la commune établit un titre exécutoire lorsqu'elle facture une prestation ou autre à un tiers. C'est ensuite le Trésor Public qui fait le nécessaire pour le recouvrement de la créance (avis des sommes à payer, relances,...).

Certains titres restent impayés malgré les diverses relances du Trésor Public, c'est pourquoi il est proposé l'admission en nonvaleur. Il s'agit d'une mesure d'ordre budgétaire et comptable qui a pour but de faire disparaître des écritures de prise en charge du comptable public les créances irrécouvrables. Contrairement à la remise gracieuse, elle ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur dans l'hypothèse où le débiteur revient à meilleure fortune.

L'assemblée a approuvé l'admission en non-valeur présentée ce jour pour un montant de 314.17 euros des titres de recettes des exercices 2017, 2018, 2020, 2021 et 2022.

Création d'un poste non permanent pour le remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel absent

Il a été décidé de créer un emploi permanent d'agent technique polyvalent relevant de la catégorie C à compter du 1er août 2024 pour l'exercice des fonctions d'agent polyvalent des services techniques pouvant assurer notamment l'entretien des bâtiments ou des espaces verts.

QUESTIONS DIVERSES

Local chasse

Le conseil municipal, lors de sa séance le 15 février 2024, avait refusé le projet de construction d'un bâtiment en annexe du local technique pour les chasseurs et avait décidé d'agrandir une pièce existante au sein du local technique pour répondre à la demande de la société de chasse. Lors du conseil municipal le 28 mars dernier il avait été annoncé que le projet ne pouvait pas se réaliser car il engendrerait des frais trop importants.

L'assemblée décide de mettre à disposition de la société de chasse une partie de la parcelle AD 48 pour qu'ils puissent y mettre un Algeco de 10-12m² avec un bardage.

Demande de subvention

L'assemblée a décidé d'attribuer une aide financière à un étudiant Vildéen pour son engagement citoyen: participation à la webradio de son lycée, au Collectif Egalité et également élu au Conseil Régional des jeunes pour représenter le Pays de Dinan.

Séance du 05 septembre 2024

Présents : Jean-Yves JUHEL, Marcel PIGEON, Monique LEMOINE, Jean-Sébastien CARAGE, Anne-Marie FOSSARD, Annie REHEL, Philippe URO, Karine LESNE, Virginie CABUY, Maryline AVALLI, Vincent LEGOUTE, Ronan BIARD.

TRAVAUX / ACHAT MATÉRIEL

Construction des vestiaires - attribution des lots

Le projet de construction des vestiaires est lancé. Suite à la publication de l'appel d'offres et après analyse par le maître d'œuvre, Monsieur JUGUET, les élus ont attribué les différents lots aux entreprises nommées ci-dessous.

Lots	Nombre de réponses	Offre la mieux disante
Lot 1 Terrassement VRD gros œuvre enduits	7	SARL MENÉ CONSTRUCTIONS 130 115,82 €
Lot 2 Charpente métallique couverture isolation bardage serrurerie	2	SAS SEFRA 135 866,73 €
Lot 3 Menuiseries intérieures agencement	2	SARL MARTIN 17 380,30 €
Lot 4 Doublage plafonds acoustiques	3	SAS CIMEO 23 799,00 €
Lot 5 Chapes carrelage faïence	5	SARL ART SOL 28 175,30 €
Lot 6 Peinture nettoyage	5	SARL MARJOT PEINTURE 9 399,50 €
Lot 7 Plomberie ventilation	3	SARL DESRIAC 51 525,37 €
Lot 8 Électricité chauffage	5	SARL DESRIAC 15 781,32 €
TOTAL H.T.		412 043,34 €

Zone de loisirs - complexe sportif hors vestiaires - attribution des lots

Le projet d'aménagement de la zone de loisirs comprend :

- Les travaux de réseaux eaux usées, eaux pluviales, basse tension, télécom jusqu'aux futurs vestiaires,
- La création, l'aménagement d'un terrain d'entrainement pour les jeunes dont équipements pare-ballons,
- Les équipements pour le futur terrain d'honneur : pare ballons, mains courantes avec remplissage,
- La voirie jusqu'aux vestiaires, les cheminements autour du stade notamment et le parking.

Un appel d'offres a été publié et plusieurs entreprises ont répondu : 3 pour le lot 1 et 1 pour le lot 2. Le lot 1 concerne les travaux de voirie, terrassements, cheminements et le lot 2 les équipements et terrains sportifs. Certaines prestations supplémentaires éventuelles ont été demandées.

Les travaux seront réalisés en deux phases, la première concerne la préparation des sols (parking, tennis et voirie) et la deuxième phase comportera les travaux définitifs sachant que ces derniers sont subordonnés à la suppression de la ligne haute tension dont un pylône se situe au milieu du futur terrain de tennis (2025-2026).

Les offres présentées ci-dessous ont été retenues.

Lot 1 / SRTP	138 839,00 €
Lot 2 / SRTP	41 647,66 €
Variante proposée lot 2 (remplissage des mains courantes)	15 447,29 €
Prestation suppl. 2 (terrain de tennis)	50 498,84 €
Prestation suppl. 3 (pare-ballon terrain d'entraînement)	53 298,00 €
TOTAL	299 730,79 €

Les élus ont approuvé le maintien du terrain à bosses et la proposition d'aménagement de celui-ci (une partie nécessite d'être enlevée).

VOIRIE / URBANISME

Construction des vestiaires - passage des réseaux

Le plan de passage des réseaux a été présenté et validé par les élus.

Zone de loisirs - éclairage des cheminements

Les élus donnent un accord de principe pour l'éclairage du cheminement menant du parking aux vestiaires de football afin de solliciter une étude auprès du Syndicat Départemental d'Energie.

Séance du 17 octobre 2024

Présents : Jean-Yves JUHEL, Marcel PIGEON, Monique LEMOINE, Jean-Sébastien CARAGE, Anne-Marie FOSSARD, Annie REHEL, Christian MORIN, Philippe URO, Karine LESNE, Virginie CABUY, Myriam LE BAIL, Vincent LEGOUTE, Ronan BIARD.

VOIRIE / URBANISME

Résidence des Chênes - participation pour travaux de réseaux

Madame REHEL quitte la séance.

Monsieur et Madame REHEL ont un terrain constructible près du lotissement le Grand Clos. Ils prévoient la création de deux lots à bâtir. Il est fait remarquer qu'ils bénéficieront donc de l'arrivée de certains réseaux pour leur projet et un accès par la résidence des Magnolias. Il est proposé de fixer le montant de la participation en tenant compte du montant des travaux de réseaux divisé par 22 lots (20 lots du lotissement communal le Grand Clos et 2 lots du lotissement privé résidence des Chênes). L'assemblée décide de faire participer financièrement Monsieur et Madame REHEL aux dépenses réglées par la Commune pour l'arrivée des réseaux à proximité de la résidence des Chênes

et autorise Monsieur le Maire à signer une convention de participation ou tout document formalisant la présente décision.

Zone de loisirs - éclairage des cheminements

Le Syndicat Départemental d'Electricité a remis une offre s'élevant à 16 848 euros dont 10 140 euros à la charge de la commune. Celle-ci prévoit un éclairage sur le parking et trois sur l'allée menant du parking aux vestiaires afin de guider et sécuriser les joueurs mais aussi le public. L'allumage fonctionnera avec détecteur de présence. Le conseil municipal approuve le projet.

Zone de loisirs - complexe sportif - aménagement du terrain d'entraînement

La proposition de la société SRTP a été retenue pour les travaux de nivellement de terrain sur une surface de 5500m² pour un montant de 12 965 euros H.T et pour la démolition des blocs avec évacuation des déblais du local technique pour un montant de 2 115 euros H.T.

TRAVAUX / ACHAT MATÉRIEL

Rénovation et extension de la mairie - attribution des lots

Le projet de rénovation et d'extension de la mairie avait été estimé à 450 000 euros puis à 511 500 euros par le maître d'œuvre, l'atelier JUGUET.

Suite à la publication d'un appel d'offres pour les 13 lots prévus, l'assemblée a retenu les offres présentées ci-dessous. Trois lots n'ont pas reçu d'offre (menuiseries intérieures, menuiseries extérieures et cloisons-doublages-isolation-plâtrerie) et les lots

n°7 et 8 (sols et plafonds) sont en cours d'analyse (certains points nécessitent des éclaircissements). Les critères utilisés pour l'analyse sont 40% pour la technicité et 60% pour le prix.

Lots	Nbre de réponses	Offre la mieux disante
Lot 1 / démolition -	1	CRD FL
terrassement - gros-œuvre		CONSTRUCTIONS
aménagements extérieurs		113 000 €
Lot 2 / ossature bois -	1	MINIMIZ
charpente bois - bardage - isolation paille		140 932,05 €
Lot 3 / couverture	1	GUEGUEN
métallique - étanchéité		27 036,50 €
Lot 4 / menuiseries	Pas d'offre	Consultation en
extérieures		cours
Lot 5 / menuiseries	Pas d'offre	Consultation en
intérieures		cours
Lot 6 / cloisons - doublages	Pas d'offre	Consultation en
- isolation - plâtrerie		cours
Lot 7 / chape - carrelage - faïence - RDS	3	Analyse en cours
Lot 8 / plafonds acoustiques	1	Analyse en cours
Lot 9 / peinture	1	MARJOT PEINTURE
		22 157,03 €
Lot 10 / électricité CFO	6	ATELIER ELEC +
CFA		67 666,56 €
Lot 11 / plomberie	2	DESRIAC
ventilation		20 788,59 €
TOTAL H.T.		391 580,73 €

Mobilier de la mairie - avis sur une mise en vente

Dans le cadre des travaux de rénovation et d'extension de la mairie, il parait nécessaire de prévoir le remplacement de certains mobiliers de la mairie, notamment les tables et les chaises de la salle d'honneur. Le mobilier existant est lourd, imposant et difficile à déplacer (notamment lors des cérémonies de mariage).

L'assemblée approuve la mise en vente du mobilier de la mairie.

INTERCOMMUNALITÉ

Dinan Agglomération - rapport d'activités et de développement durable 2023

Depuis la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, les collectivités territoriales et leurs groupements de plus de 50 000 habitants doivent produire chaque année un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de leur collectivité, les politiques qu'elles mènent sur leur territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Cette analyse est réalisée au regard du cadre de référence national, qui regroupe les ambitions de développement durable en 5 finalités essentielles, permettant d'appréhender les cohérences et transversalités recherchées dans les projets :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère;
- La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources;
- La cohésion sociale, la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- Les dynamiques de développement suivant des modes de consommation et de production responsables.

Les élus ont pris acte du rapport d'activités 2023 de Dinan Agglomération.

Dinan Agglomération - rapport sur le prix et la qualité du service de gestion des déchets ménagers et assimilés 2023

Le conseil municipal prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service de gestion des déchets ménagers et assimilés 2023 de Dinan Agglomération joint à la présente.

Rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes - gestion de Dinan Agglomération exercice 2017 et suivants

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) de Bretagne a procédé à l'examen des comptes et de la gestion de Dinan Agglomération sur les exercices 2017 et suivants.

Suite au débat intervenu lors du Conseil Communautaire en date du 30 septembre 2024, organisé suite à la communication et à la présentation du rapport d'observations définitives de la CRC, cette dernière a transmis ledit rapport à chaque maire des communes membres de l'Etablissement qui est chargé de le présenter au plus proche conseil municipal, ce rapport devant donner lieu à débat.

Il est rappelé qu'il s'agit d'un contrôle budgétaire utile, effectué environ tous les 5 ans, qui permet une évaluation objective et qui propose des recommandations. Les constats notamment effectués: une gouvernance reconnue, qualifiée de notable, un bon coefficient d'intégration fiscale, une situation financière saine et maîtrisée. Dinan Agglomération a adopté un pacte fiscal et financier ambitieux et le délai global de paiement des fournisseurs est satisfaisant. Les recommandations sont lues à l'assemblée par Monsieur le Maire.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Bretagne portant sur la gestion de Dinan Agglomération pour les exercices 2017 et suivants.

Je viens d'avoir seize ans, je pense au recensement

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

POURQUOI ? Cette démarche facilite l'inscription sur les **listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté** (JDC).

QUAND ? Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

COMMENT ? Un jeune peut se faire recenser soit directement à la mairie de son domicile en présentant une pièce d'identité et le livret de famille,

soit en ligne sur le site internet : www. service-public.fr en créant un compte personnel.

Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement. Il recevra plus tard la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté.



C'EST UNE DÉMARCHE OBLIGATOIRE MAIS SURTOUT UN ACTE CITOYEN.

Si l'obligation de se faire recenser demeure pour tout Français âgé de 16 ans, l'accomplissement de cette démarche n'a plus à être justifié entre le 16ème et le 25ème anniversaire pour être autorisé à s'inscrire aux concours ou aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

La Mission Locale

Vous avez entre 16 et 25 ans inclus et êtes sorti du système scolaire avec ou sans diplôme ? Vous vous posez des questions sur :

- of votre avenir professionnel : les métiers, les formations et emplois ?
- ovotre vie quotidienne : mobilité, permis, santé, logement,...?

MISSION DU PAYS DE DINAN

À LA MISSION LOCALE:

RDV en INDIVIDUEL par un conseiller

Ateliers chaque JEUDI MATIN (sans RDV): apprentissage, intérim, partir à l'étranger... un accompagnement renforcé vers l'emploi et une allocation mensuelle (jusque 480€)

Des rencontres employeurs : entretiens, visites d'entreprise, parrainages,...

Des stages en entreprise, des offres d'emploi... Des coups de pouce financiers pour le projet : permis, réparations,...

Un espace d'appui CV, lettre de motivation, inscription Pôle emploi, téléphone, WIFI,...



NOUVEAU!



Avec **PIMP ton CV**, des jeunes réalisent des vidéos d'autres jeunes en situation de travail dans les entreprises locales.

A découvrir sur notre site web et sur une borne tactile à la Mission Locale!

VENEZ VOUS INFORMER SUR LE SERVICE CIVIQUE:

les missions possibles, les offres près de chez vous...



NOUS RENCONTRER, SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ:

- Ø A Dinan au
 5, Rue Gambetta,
 du lundi au vendredi
 de 8h30 à 12h00 et
 de 13h30 à 18h00
 (sauf mardi matin),
- Sur un point de permanence proche de chez vous,
- @ au 02 96 85 32 67

- © La WEB RADIO AIR'ATOM un studio d'enregistrement ouvert tous les jeudis pour donner vos avis sur des sujets qui vous intéressent, partager des infos

www.soundcloud.com/air-atom

Infos Administratives

Horizon Emploi





Un service pour les uns, un emploi pour les autres!

Horizon Emploi est une association de l'Economie Sociale et Solidaire du pays de Dinan depuis 35 ans. Engagée dans l'emploi local et l'insertion par l'activité économique, elle se charge de trouver les personnes compétentes pour répondre aux besoins des particuliers, des professionnels et des collectivités.

VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI

Vous recherchez un emploi. Après étude de votre situation, l'association vous propose des missions de travail. Domaines d'intervention: services à la personne, services aux collectivités...

Vous avez besoin d'aide. L'association vous accompagne dans vos démarches : accompagnement professionnel, accompagnement social...

GRETA Bretagne



AGENCE DE SAINT-BRIEUC (siège social)
19 bis boulevard Lamartine, 22000 SAINT-BRIEUC

AGENCE DE LANNION - GUINGAMP

Lycée Félix Le Dantec, rue des Cordiers, 22303 LANNION Cedex

Tél. 02 96 61 48 54. Courriel: greta.cotesdarmor@ac-rennes.fr

- Liste des formations QUALIF emploi dispensées par le GRETA-CFA des Côtes d'Armor: https://greta-bretagne.acrennes.fr/portail/web/greta-des-cotes-d-armor/demandeurd-emploi
- Liste globale des formations QUALIF emploi dispensées par le réseau des GRETA-CFA de Bretagne: https://greta-bretagne.ac-rennes.fr/portail/web/formationsdemandeurs-emploi

VOUS ÊTES UN PARTICULIER, UNE COLLECTIVITÉ, UNE ENTREPRISE...

Vous avez besoin d'une aide, d'un service : tâches ménagères, entretien du jardin, manutention, peinture...

Horizon Emploi est l'employeur et se charge des démarches administratives :

- Un simple appel suffit.
- Intervention possible même de courte durée sans engagement.

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter:

HORIZON EMPLOI - 1, rue Saint-Malo - 22100 DINAN **Tél. 02 96 39 07 07 - Mail : contact@horizonemploi.bzh** Site web : www.elorys.bzh

Permanences:

- Le lundi matin Semaines impaires Maison France Services Pleslin-Trigavou
- Le mardi matin Maison France Services Plancoët

Vous souhaitez suivre une formation?

Une équipe à votre écoute pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches.

Un accueil personnalisé et un espace documentaire pour :

- vous informer sur l'offre de formation disponible et sur les financements possibles de votre parcours de formation;
- vous guider dans votre recherche d'informations sur les métiers, la formation et l'emploi;
- vous renseigner sur les compétences et les actions du Conseil régional de Bretagne.

Contact: http://seformer.bretagne.bzh

POINT REGION DE RENNES

35-37 bd de la Tour d'Auvergne - 35000 RENNES Tél.: 02 23 20 42 50 / Fax: 02 23 20 42 51 point-region-rennes@bretagne.bzh

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 9h à 12h30 / 13h30 à 18h Le vendredi : 9h à 12h30 / 13h30 à 17h

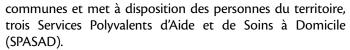
La Formation, une clé pour l'emploi Ar stummadur, un alc'hwez da gaout labour



Association de Développement : Aide à Domicile Sanitaire de la Côte d'Emeraude : Mené Rance

(ADSCE)

L'Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Emeraude (ADSCE) emploie plus de 300 personnes sur 5 sites. L'ADSCE intervient sur 63



Elle propose également 2 pôles 22 et 35 :

- 2 services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) pour des Personnes Agées et/ou en situation de handicap;
- 5 services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD);
- services de portage de repas à domicile;
- services de Téléassistance;
- service Prévention (organisation de campagnes d'information et d'éducation sanitaire pour le grand public et écoles);
- 1 service DEPANN'AGE: jardinage et petit bricolage.

Beaussais Rance Frémur

1 bis, rue Léon Pépin - 22490 PLESLIN TRIGAVOU Tél. 02 96 27 86 77 - Mail: accueil.brf@adsce.fr Heures d'ouverture au public :

- Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
- Le vendredi: 13h30-16h30



De la garde d'enfants aux travaux de bricolage ou de jardinage en passant par l'assistance aux seniors, le portage de repas, la pose de boîtes à clé ou l'aide aux tâches ménagères, une équipe de professionnels spécialisés est à votre service pour vous accompagner. Nous intervenons aussi dans le cadre du handicap et des soins à domicile.

Nos interventions se font 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 y compris les dimanches et les jours fériés.

Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 aux adresses suivantes :

- 14 Rue de la Bise 22 100 TADEN 02.96.84.44.88
- 4 Rue des Rouairies 22980 PLELAN LE PETIT -02.96.27.67.50

dépenses supportées ouvrent droit à un avantage fiscal à hauteur de 50% de la dépense selon la règlementation en vigueur. Ce dernier peut prendre la forme d'une réduction d'impôt ou d'un crédit d'impôt.

Maison du Département - DINAN

MES DROITS

et prestations familiales

prime d'activité

TAL MON BUDGET

les crédits, le surendettement

) être aidé(e) à assurer

assurance maladie, mutuelle, retraite...

) allocation

Vous vous posez des questions? Vous rencontrez des difficultés ?



- alimentation
- scolarité modes de garde
- activités et loisirs.



- poser les règles
- rester à l'écoute) l'usage des écrans
-) l'argent de poche scolaire
-) les drogues..



relationnelles

) décès



> préparer la naissance, > l'arrivée de bébé) l'allaitement...

MA SANTÉ, MA PERTE D'AUTONOMIE OU CELLE DE MES PROCHES

- > reconnaissance du handicar
- aides à domicile
 tablissements
 d'accueil pour
-) mesures de protections.
- alimentaires, mes loisirs...



trouver une formation ou un emploi...

Parlons-en ensemble

COMMENT NOUS RENCONTRER ?

- > Par téléphone
- > En entretien sur rendez-vous dans l'un de nos 8 lieux d'accueil
- > En visite à votre domicile
- > En consultation médicale pour vos enfants de 0 à 6 ans
- > Seul(e) ou accompagné(e) de la personne de votre choix, ou en famille



Nous vous proposons aussi ...





DINAN LES MAISONS **DU DÉPARTEMENT** DES CÔTES D'ARMOR Etre là où vous en avez besoin. CÔTES D'ARMOR Côtes d'Armor le Département

Espace Solidaire



Cette association de mixité et d'inclusion sociale à Dinan (Côtes d'Armor) est un café ou l'on peut simplement se poser pour boire un verre et/ou participer et proposer divers ateliers animés par des bénévoles. L'objectif est de favoriser les rencontres entre les habitants, entre les personnes en situation de handicap et les personnes valides.

Situé 25 place Duguesclin à DINAN, l'espace solidaire est un lieu de mixité sociale et de convivialité ouvert tous les aprèsmidi du mardi au samedi de 14h à 18h et le jeudi matin à partir de 10h.

Passeports et cartes d'identité

Pour obtenir une carte d'identité ou un passeport, vous devrez vous rendre dans une des mairies du département équipée d'une borne biométrique.

Avant, faites votre pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés et notez votre numéro de dossier qui vous sera demandé lors du dépôt des pièces justificatives. Si vous ne pouvez pas le faire en ligne, des formulaires sont disponibles à la Mairie de VILDE-GUINGALAN. Prenez ensuite rendez-vous pour le dépôt des pièces justificatives et la prise d'empreintes digitales dans les mairies de Plélan-le-Petit, Jugon-les-Lacs, Dinan, Broons, Ploubalay, Matignon ou les espaces France Services de Plancoët ou Evran (pour les plus proches). Vous serez ensuite contacté-e pour aller retirer votre titre dans la mairie de dépôt du dossier.

Toutes les informations concernant les titres d'identité se trouvent sur le site www.service-public.fr

Sapeurs pompiers



Permanences du

Conciliateur de justice

Le **conciliateur de justice** a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales. Vous trouverez ci-dessous les permanences du conciliateur de justice sur le secteur.

ESPACE SOCIAL SOLIDARITÉ

5 Bis rue Gambetta - 22100 DINAN

@ 02 96 39 38 21. Uniquement sur rendez-vous.

Jour de permanence : tous les mercredis matins de 9h à 12h

MAIRIE DÉLÉGUÉE DINAN-LÉHON

Place d'Abstatt - 22100 DINAN

@ 02 96 87 40 40. Sans rendez-vous.

Jours de permanence : 2^{ème} jeudi du mois Heures de permanence : de 9 h 30 à 12 h

Animaux errants et déjections sur le domaine public

Les plaintes des habitants sont régulières, merci de ne pas laisser divaguer vos chiens pour :

- éviter les malencontreux accidents avec les usagers de la route ou les piétons,
- permettre aux promeneurs de se balader en toute sécurité sans appréhender l'arrivée de vos animaux,
- respecter les gens qui ont peur des chiens.
- respecter les autres propriétaires de chiens qui tiennent leur animal en laisse.



Pour éviter la divagation : je tiens mon chien en laisse lors des promenades et je clôture mon terrain.

Aussi, il est interdit de laisser déposer des déjections canines sur les voies ouvertes à la circulation publique et dans les espaces communaux ouverts au public. En effet, il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur tout ou partie de la voie publique, des trottoirs, des espaces verts, des parcs et des espaces jeux.

Face à ces problèmes comme pour le bruit et le brûlage des déchets, la municipalité compte sur le sens des responsabilités et le civisme de chacun.

Influenza aviaire



Le virus de l'influenza aviaire circule actuellement chez les oiseaux marins. Ce virus n'est pas transmissible à l'homme mais il peut affecter les oiseaux domestiques. Il représente donc un risque pour l'élevage avicole.

Le public doit éviter tout contact avec les oiseaux sauvages, y compris les plumes et les déjections :

- ne pas ramasser ou toucher des oiseaux sauvages malades ou morts
- évitez tout contact avec des surfaces contaminées avec des déjections d'oiseaux
- n'entrez pas en contact avec des oiseaux domestiques

À votre retour, lavez soigneusement la semelle de vos chaussures avec un détergent (liquide vaisselle) et désinfectezles ensuite avec une solution javelisée. Si vous trouvez un oiseau mort, ne le touchez pas et ne le déplacez pas.

Signalez tout oiseau trouvé mort à la mairie de la commune de découverte ou à l'office français de la biodiversité (OFB) au **02 96 33 01 71** ou par courriel à **sd22@ofb.gouv.fr**

Respectons le voisinage

Selon l'article R 1334-31 du Code de la Santé publique, « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore et/ou de leur durée, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nouvelle offre ferroviaire

DINAN <> LAMBALLE <> SAINT-BRIEUC

Jusqu'à 5 A/R par jour à compter du 2 septembre 2024

	854160	854164	854162	854172	854180	854178	854184
Jours de circulation	Lundi au Vendredi	Lundi au Vendredi	Samedi et 1 ^{er} Novembre	Lundi au Vendredi	Samedi, Dimanche et Fêtes	Lundi au Vendredi	Lundi au Dimanche
SAINT-BRIEUC	06:45	08:07	08:44	12:44	16:47	17:20	18:45
YFFINIAC	06:52	08:14	08:51	12:51	16:54	17:27	18:52
LAMBALLE	07:01	08:23	09:00	13:00	17:03	17:36	19:01
LANDÉBIA	07:12	08:34	09:11	13:11	17:14	17:47	19:12
PLANCOËT	07:19	08:41	09:18	13:18	17:21	17:54	19:19
CORSEUL-LANGUENAN	07:26	08:48	09:25	13:25	17:28	18:01	19:26
DINAN	07:33	08:55	09:32	13:32	17:35	18:08	19:33

	854161	854163	854165	854173	854181	854179	854183
Jours de circulation	Lundi au Vendredi	Samedi et 1 ^{er} Novembre	Lundi au Vendredi	Lundi au Dimanche	Lundi au Vendredi	Samedi, Dimanche et Fêtes	Lundi au Vendredi
DINAN	06:21	07:41	07:43	12:20	16:20	17:45	18:18
CORSEUL-LANGUENAN	06:28	07:48	07:50	12:27	16:27	17:52	18:25
PLANCOËT	06:35	07:55	07:57	12:34	16:34	17:59	18:32
LANDÉBIA	06:42	08:02	08:04	12:41	16:41	18:06	18:39
LAMBALLE	06:55	08:15	08:17	12:54	16:54	18:19	18:52
YFFINIAC	07:03	08:23	08:25	13:02	17:02	18:27	19:00
SAINT-BRIEUC	07:11	08:31	08:33	13:10	17:10	18:35	19:08



DINAN <> LAMBALLE <> SAINT-BRIEUCOUVERTURE DE LA LIGNE 100 % TRAIN





Sécurité numérique



Égalité Fraternité



Assistance et prévention en sécurité numérique

LES ESSENTIELS DE VOTRE SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

A LES MENACES



L'HAMECONNAGE



LES RANÇONGICIELS

L'ARNAQUE AU FAUX SUPPORT TECHNIQUE

LE PIRATAGE **DE COMPTE**

VOL DE DONNÉES

tions personnelles ou bancaires? Vous êtes peut-être victime d'une tentative

EXTORSION D'ARGENT

Vous ne pouvez plus accéder à votre or-dinateur ou à vos fichiers et on vous de-mande une rançon? Vous êtes victime d'une attaque par rançongiciel (ran-

ESCROQUERIE FINANCIÈRE

Un message d'alerte s'affiche sur votre or-dinateur qui semble bloqué? Ce message vous incite à appeler d'urgence un numéro de support (Microsoft, Apple...)? Vous êtes victime d'une arnaque au faux support!

VOL DE DONNÉES

Vous constatez une activité anormale ou inquiétante sur vos comptes (messagerie, réseaux sociaux, banques, sites administratifs ou marchands...)? Vous êtes peut-être victime d'un pira-

COMMENT RÉAGIR SI VOUS ÊTES VICTIME?

- NE COMMUNIQUEZ JAMAIS d'information sensible suite à un message ou un appel téléphonique
- Au moindre doute. CONTACTEZ DIRECTEMENT L'ORGANISME concerné pour confirmer
- FAITES OPPOSITION immédiatement
- CHANGEZ VOS MOTS DE PASSE
- DÉPOSEZ PLAINTE
- SIGNALEZ-LE sur les sites spécialisés (33700, Signal Spam...)
- DÉBRANCHEZ LA MACHINE D'INTERNET et
- En entreprise, ALERTEZ LE SUPPORT INFORMATIQUE
- NE PAYEZ PAS la rancon
- DÉPOSEZ PLAINTE
- IDENTIFIEZ ET CORRIGEZ l'origine de
- Essayez de DÉSINFECTER LE SYSTÈME et de déchiffrer les fichiers
- Sinon, RÉINSTALLEZ LE SYSTÈME et restaurez
- FAITES-VOUS ASSISTER par des professionnels

- CONSERVEZ toutes les preuves
- REDÉMARREZ votre appareil DÉSINSTALLEZ tout nouveau programme
- Faites une ANALYSE ANTIVIRUS
- CHANGEZ TOUS VOS MOTS DE PASSE
- FAITES OPPOSITION auprès de votre banque si vous avez payé
- DÉPOSEZ PLAINTE
- Au besoin, FAITES-VOUS ASSISTER par
- CHANGEZ VOTRE MOT DE PASSE piraté sur tous les sites ou comptes sur lesquels vous pouviez l'utiliser
- VÉRIFIEZ que les paramètres de votre compte n'ont pas été modifiés : e-mail, téléphone, adresse, coordonnées bancaires
- PRÉVENEZ VOTRE BANQUE
- PRÉVENEZ TOUS VOS CONTACTS
- CONSERVEZ les preuves
- DÉPOSEZ PLAINTE si le préjudice

✓ LES **BONNES PRATIQUES**





LES MOTS DE PASSE





LES SAUVEGARDES





LES MISES À JOUR





Protégez l'accès à vos comptes, vérifiez vo: oaramètres de confidentialité et maîtrise: vos publications. Faites attention à qui vou: parlez. Vérifiez régulièrement les connexions à



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA IEUNESSE MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS



Plus de conseils et d'assistance sur www.cybermalveillance.gouv.fr

Collecte des déchets : ce qui va changer sur le territoire prochainement

Dinan Agglomération a voté un nouveau schéma de collecte des déchets en mai 2023, au terme de deux années de travaux. La refonte de cette politique a pour objectif de définir une organisation plus adaptée aux enjeux de transition écologique de notre territoire et de maîtrise des coûts de collecte et de traitement. Le scénario adopté vise ainsi à inciter à un changement de comportement des habitants vers plus de réduction et de tri des déchets.

Concrètement, qu'est-ce qui va changer?

1. Les ordures ménagères

À partir du 27 janvier 2025, tous les foyers du territoire seront équipés d'un bac à ordures ménagères individuel (sauf habitat collectif et spécificités particulières). La collecte sera assurée une fois tous les 15 jours.

Ce qui nous attend en 2024: la distribution de ce bac individuel pour les ordures ménagères sera assurée à partir du 25 novembre jusqu'au 14 décembre 2024 au plus tard auprès des foyers qui n'en disposent pas encore (sauf contrainte technique pour la collecte) sur les communes suivantes: Bourseul, Corseul, Créhen, La Landec, Landébia, Languédias, Languenan, Plancoët, Plélan-le-Petit, Pléven, Plorec-sur-Arguenon, Pluduno, Saint-Lormel, Saint-Maudez, Saint-Méloir-des-Bois, Saint-Michel-de-Plélan, Trébédan.

Grâce au compostage, vous pourrez diminuer significativement le volume de votre bac à ordures ménagères. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément à la loi, le tri des biodéchets concerne tous les citoyens: professionnels et particuliers. Cela signifie que les déchets alimentaires tels que les pelures de légumes, les restes de repas ne devront plus être déposés dans les bacs à ordures ménagères.

Rendez-vous dès maintenant sur le site internet de Dinan Agglomération pour réserver gratuitement votre composteur individuel : https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=170537

Si vous n'avez pas la place d'installer un composteur chez vous, sachez qu'il existe des aires de compostage partagées sur le territoire :

https://sig.dinan-agglomeration.fr/cartes/omaccueil/index.php

2. La collecte sélective

En 2025, la consigne de tri sera la même pour tous les habitants du territoire : les emballages et les papiers devront être placés dans le même contenant. Des points d'apport volontaire (colonnes) supplémentaires viendront renforcer le maillage existant là où cela est nécessaire sur les communes concernées par cet apport volontaire (emballages-papiers). Deux secteurs seront à distinguer sur le territoire :

- Les communes actuellement en apport volontaire le resteront (hormis La Vicomté-sur-Rance).
- Pour les communes de Aucaleuc, Bobital, Brusvily, Calorguen, Dinan, La Vicomté-sur-Rance, Lanvallay, Le Hinglé, Pleudihen-sur-Rance, Quévert, Saint-Carné, Saint-Hélen, Saint-Samson-sur-Rance, Taden, Trélivan, Trévron, Vildé-Guingalan : en remplacement des sacs jaunes, un bac jaune pour les emballages-papiers sera distribué à partir du 14 octobre jusqu'au 23 novembre 2024 aux foyers (les foyers disposant déjà d'un bac jaune le conservent).

La collecte des bacs jaunes sera effectuée une fois tous les 15 jours à partir du 27 janvier 2025.



Demande de badge d'accès aux déchèteries

Les demandes de badges d'accès en déchèterie peuvent se faire :

- En se rendant directement sur les antennes techniques de Dinan Agglomération :
 - Siège Technique de Dinan Agglomération, 34 rue Bertrand Robidou 22100 DINAN, du lundi au vendredi de 8h30-12h00 et 13h30-17h00
 - Maison intercommunale de Plancoët, 33 rue de la madeleine, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h30 (fermée le vendredi après-midi)
 - Maison intercommunale de Matignon, Rue du chemin Vert - du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

- Maison intercommunale de Broons, ZA du Chalet du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 (fermée le mardi matin)
- Ou directement en ligne sur le site de DINAN AGGLOMERATION
- Ou par mail en remplissant un formulaire disponible sur demande auprès de Dinan Agglomération ou votre Mairie
- Ou par courrier en remplissant le formulaire disponible sur demande auprès de Dinan Agglomération ou votre Mairie

Le badge est transmis contre fourniture d'un justificatif impérativement : taxe d'habitation, taxes foncières, relevé de propriété, acte de vente, contrat de location.

Mise à disposition de composteurs individuels

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi oblige les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets à fournir une solution de tri à la source des biodéchets aux ménages. Afin de répondre à la forte demande des habitants, ce sont 30 000 composteurs qui seront mis à disposition des foyers sur 2 ans : 9 500 cette année et 20 500 en 2025.

Les composteurs seront en plastique recyclé et recyclable, fabriqués en Europe. Leur volume moyen est de 300 / 400 litres convenant à un foyer jusqu'à 6 personnes.

La remise du composteur individuel sera conditionnée au suivi d'une session de sensibilisation (environ 30 min) par groupe afin de connaître les apports possibles dans le composteur, comprendre comment gérer son composteur et utiliser le compost mûr.

Que composter?

Tout ce qui a été vivant...et plus encore!

- 50% de matières humides : épluchures, fruits et légumes abimés coupés en morceaux, coquilles d'œufs écrasées, noyaux et coquilles, restes de repas y compris restes de viande et de poisson en petites quantités, marc de café avec filtre en papier, sachets de thé...
- 50% de matières sèches : broyat, copeaux de bois, déchets végétaux issus de l'entretien du jardin coupés en morceaux. Quelques déchets ménagers compostables : mouchoirs, feuilles d'essuie-tout, boîtes d'œufs en morceaux sans étiquette...

3 actions clefs pour bien composter

- Equilibrer les matières (humides et sèches),
- Mélanger pour apporter de l'oxygène (avec une fourche ou un brass'compost, par exemple),
- **Humidifier** (en ouvrant le couvercle lors des périodes de pluies, avec de l'eau des récupérateurs d'eau ou même avec de l'eau de cuisson refroidie).

La démarche pour l'habitant

- 1- Inscription via le formulaire en ligne disponible sur www. dinan-agglomeration.fr. Le nom du demandeur ainsi qu'un justificatif de domicile seront nécessaires pour s'inscrire à une session organisée par Dinan Agglomération.
- 2- Participation à la session de sensibilisation sur le compostage et mise à disposition du composteur.
- 3- Installation du composteur à son domicile et tri des biodéchets.

Toutes les dates et les lieux de distributions sont à retrouver sur www.dinan-agglomeration.fr.

Contact : Service collecte et réduction des déchets 02 96 87 72 72 - dechets@dinan-agglomeration.fr



Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance de Dinan Agglomération permet aux parents, aux assistants maternels et aux gardes à domicile de s'informer, de se rencontrer et d'échanger. Il propose également des temps d'éveil et de socialisation aux enfants et à leurs accompagnants.



Retrouvez toutes les informations sur : www.dinan-agglomeration.fr, rubrique « petite enfance, partager du temps avec son enfant ».

Contact: Anne-Laure EVENARD au 02 96 88 04 64 ou par courriel: rpam.corseul@dinan-agglomeration.fr

Médiathèque intercommunale

La médiathèque intercommunale à Plélan-le-Petit est un service géré par Dinan Agglomération. Ce lieu chaleureux et convivial est ouvert à tous! Vous aurez la possibilité de venir découvrir, échanger et partager autour du livre, de la musique et des films. La médiathèque organise ponctuellement des animations, expositions et interventions.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE	
Mardi	16h30-18h
Mercredi	14h-18h*
Jeudi	16h30-19h
Samedi	10h-12h 14h-16h

Les agents de la médiathèque accueillent les scolaires, les jeudis et les vendredis de 9h à 16h. 560 élèves de 25 classes des 6 écoles des communes de La Landec, Languédias, Plélan-le-Petit, Trébédan et Vildé-Guingalan profitent de ce service.

*La médiathèque est ouverte en plus, le mercredi matin de 10h à 12h pendant les vacances scolaires.

Espace Conseil France Rénov

Vous avez un projet d'achat de construction ou de rénovation?

Un projet de rénovation énergétique donne lieu à une multitude de questions pour lesquelles les réponses sont disséminées chez différents intervenants (artisans, banques, constructeurs, notaires, etc.). Le logement constituant un des piliers du cadre de vie au quotidien, Dinan Agglomération souhaite vous simplifier et faciliter les démarches concernant celui-ci en contactant son service Espace Conseil France Rénov'.





L'Espace France Rénov' de Dinan Agglomération est financé par l'ADEME et la Région Bretagne. Bénéficiez de conseils neutres et gratuits pour vos travaux de rénovation énergétique :

- Travaux d'économie d'énergie (isolation, ventilation, chauffage, eau chaude)
- Sobriété énergétique
- Construction
- Énergies renouvelables
- Analyse des devis
- Travaux d'adaptation liés à la perte d'autonomie ou au handicap
- Aides financières nationales et locales mobilisables

Discutez de votre projet, des points de vigilance et des aides financières mobilisables avec votre conseiller(e).

Accueil téléphonique

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h **02 96 87 42 44** - infoenergie@dinan-agglomeration.fr

État Civil

Naissances

GAIPPE Léon

né le 10 mai 2024

MENAGE Marin né le 24 juillet 2024

CORNU Lyam

né le 31 juillet 2024

PHILIPPE Alba

née le 08 août 2024

LASNIER Charles

né le 03 octobre 2024

BODHUIN Ange

né le 05 octobre 2024

Mariages

HOURCAU Anaïs et COSQUÉRIC Dimitri

le 17 mai 2024

SERVA Sabrina et POINSU Jérôme le 29 juin 2024

ROBERT Marina et LUCAS Cédric le 27 juillet 2024

GODARD Christelle et BIGNON Dany le 28 septembre 2024

Pacs

CHOLLET Cécile et LEPOUL Chloé

le 20 juin 2024

FRÉMONT Stéphanie et BORDAGE Cédric

le 23 juillet 2024

ARCHAMBAULT

ARCHAMBAULT Hélène et BOURGNEUF Nicolas le 23 juillet 2024

Décès

LECLERC Jean *le 27 mai 2024*

LONCLE Annick née TARDIVEL

le 27 mai 2024 NUGUES René

le 06 août 2024

Urbanisme



Publicité des demandes de permis de construire et d'autorisations simplifiées (déclarations préalables, permis de démolir) déposées en Mairie (accordées ou en cours d'instruction).

Demandes de déclarations préalables

DATE	ADRESSE DES TRAVAUX	ОВЈЕТ
10/05/2024	9 rue du Porche	Pose d'un portail
13/05/2024	21 B Coavou	Pose d'une clôture et d'un carport
27/05/2024	4 résidence des Camélias	Pose de panneaux photovoltaïques
03/06/2024	24 Boculé	Réhausse de toiture et changement de menuiseries
08/06/2024	1-3 La Ville Rault	Changement de menuiseries et modification de clôture
08/06/2024	1-3 La Ville Rault	Réfection de toiture existante de garages
17/06/2024	2 Les Hauts Champs	Extension de la maison par surélévation au-dessus du garage
20/06/2024	1 impasse de la Mairie	Remplacement de portes de garage
20/06/2024	42 Boculé	Modification de clôture
01/07/2024	12 résidence des Hortensias	Pose d'un portail et d'une clôture grillagée
04/07/2024	8 Coavou	Pose de panneaux photovoltaïques
11/07/2024	7 Résidence de la Petite Croix	Pose d'un abri de jardin
11/07/2024	6 résidence de la Petite Croix	Pose d'une clôture sur voie et en limites séparatives
11/07/2024	11 rue de l'école	Construction d'un préau dans la cour maternelle
16/07/2024	25 rue des Templiers	Changement de menuiseries
18/07/2024	3 rue du Stade	Pose de panneaux photovoltaïques
07/08/2024	11 rue du Jard	Pose d'une clôture
12/08/2024	19 rue de la Croix Nergan	Suppression de la clôture existante et pose d'une clôture
13/08/2024	9 rue du Jard	Pose d'un carport
19/08/2024	8 rue de l'école	Changement d'une porte-fenêtre
26/08/2024	2 Les Planches	Pose de panneaux photovoltaïques
13/09/2024	17 bis route de Dinan	Aménagement d'un bâtiment existant en deux logements

Demandes de permis d'aménager

DATE	ADRESSE DES TRAVAUX	ОВЈЕТ
20/06/2024	5 rue des Clossets	Création de deux terrains à bâtir

Permis de construire

DATE	ADRESSE DES TRAVAUX	ОВЈЕТ
17/05/2024	9 résidence Le Grand Clos	Construction d'une maison individuelle
06/06/2024	25 résidence Le Grand Clos	Construction d'une maison individuelle
10/06/2024	10 rue des Portes	Changement de destination partiel de bureaux en logement
21/06/2024	22 Bis rue des Templiers	Construction d'un carport en extension du garage et pose d'un enrobé
03/07/2024	16 rue des Templiers	Rénovation et extension de la mairie
09/08/2024	23 résidence Le Grand Clos	Construction d'une maison individuelle
25/09/2024	17 résidence Le Grand Clos	Construction d'une maison individuelle

Affaires scolaires et périscolaires





Groupe scolaire 1,2,3 Soleil

141 enfants ont fait leur rentrée à l'école ce 2 septembre 2024 repartis en 6 classes (2 préélémentaires et 4 élémentaires). Madame Lasseur (CE2/CM2) et Madame Bonin (CE1/ CE2 + jour de délégation de direction) ont rejoint l'équipe enseignante. Madame Rozella Toupart prend le poste de Madame Bérénice Carfantan devenue ATSEM de petite et moyenne section en lieu et place de Madame Sophie Salmon, partie à la retraite.

Répartition par classes :

Enseignante	Nombre d'élèves par classe
Mme Chesnais : PS / MS (ATSEM Bérénice Carfantan)	29
Mme Moisan : MS / GS (ATSEM Sabrina Boschel)	23
Mme Martin : CP / CE1	22
Mme Vallais / Mme Bonin: CE1 / CE2	22
Mme Lasseur: CE2 / CM1	22
Mme Dufour: CM1 / CM2	23
Total	141

Cette année, nos élèves profiteront d'un programme riche et varié. Toutes les classes travailleront sur la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité avec pour certaines classes la visite du grand aquarium de Saint-Malo avec des ateliers pour la protection du milieu marin. La classe de CE2/CM2 suivra Le Vendée Globe et travaillera les sciences et la géographie autour de ce projet. La LPO (Ligue de protection des oiseaux) interviendra auprès des CM. Il y aura aussi le prix des Incorruptibles (travail autour de la lecture), des séances de cinéma (Cinécole et Ecole du Cinéma).



En octobre, dans la classe de PS/MS, après le spectacle « Gouglou ou le chant de l'eau », on bulle.. Oups, on fait des bulles!



Accueil périscolaire

Et c'est reparti pour une nouvelle année scolaire!

Nous souhaitons la bienvenue à Rozella qui rejoint l'équipe de l'accueil périscolaire. Rozella, Marie et Sabrina sont présentes sur le temps du matin de 7h à 9h et Rozella, Marie et Bérénice sur le temps du soir de 16h30 à 19h.

Les enfants ont pu déjà retrouver l'équipe pour différentes activités : réalisation et décoration de pâte à sel, création d'un « chamboule tout » et plein d'autres activités !

Nous en profitons pour souhaiter une belle et heureuse retraite bien méritée à Sophie.





Aide aux devoirs

Deux bénévoles, Emmanuelle et Mélanie, viennent aider les enfants de l'école présents à l'accueil périscolaire le jeudi pour leurs devoirs. Un grand merci à eux pour cet engagement.







Travaux

Un préau pour l'école maternelle

Les enfants de l'école maternelle sont à nouveau à l'abri de la pluie et du soleil pendant la ré-création.

Un nouveau préau en bois, qui intègre un abri pour les vélos, a été construit pendant les vacances de la Toussaint dans la cour de l'école maternelle. Les enfants étaient abrités auparavant sous une structure-bois de 25 m², attenante à l'accueil périscolaire, qui avait permis l'extension de ce dernier inaugurée le 3 juin 2023. Le nouveau préau, adossé au mur de l'école primaire, abrite une surface d'environ 40m² dont 6,5 m² pour le local à vélo.

La construction répond aux attentes du conseil de l'école auquel il a été soumis au préalable.

Suivant la décision du conseil municipal du 18 juillet dernier, les travaux ont été confiés à plusieurs entreprises locales : MADGE (menuiserie-ossature-bois), COCHET MR (maçonnerie-Rénovation) et GHC Couverture.

Dans un souci d'harmonie avec les constructions existantes, le bardage qui habille le local à vélo est similaire à celui qui a été posé sur les extensions de l'école maternelle et de l'accueil périscolaire réalisées en 2022.



Déploiement de la fibre optique à Vildé-Guingalan

Les travaux de déploiement de la fibre optique sont en cours sur toute la commune (sauf pour la partie située au Sud de la route nationale où les habitations sont déjà raccordables). Pour faciliter ces travaux, nous vous remercions de bien vouloir élaguer vos arbres ou haies à proximité du réseau télécom.

Le raccordement devrait être possible au premier semestre 2025.

100% des Bretons concernés d'ici 2026

Les travaux se poursuivent par ailleurs dans le reste de la région. L'objectif est de raccorder l'ensemble des bretonnes et des bretons à la fibre optique d'ici 2026.

Ces opérations sont co-financées par l'Union Européenne (FEDER), l'Etat (Fonds national pour la société numérique), la Région Bretagne, le Département des Côtes d'Armor et Dinan Agglomération.

Une prise (1 prise = 1 foyer) coûte en moyenne 1145€, intégralement financée par les entités citées ci-dessus, dont 308€ par Dinan Agglomération.

Que permet la fibre optique?

Elle permet de passer à des vitesses de connexion extrêmement rapides. Par exemple, envoyer 100 photos mettra 12s contre 38 min avec le réseau cuivre actuel.

Actualités et manifestations

Pot de convivialité

La municipalité a invité tous les Vildéens à se réunir et à partager un moment de convivialité le samedi 6 juillet dernier ! Ce fut l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveau-nés 2023.



Un nouvel agent au service technique

Nous avions omis de vous informer dans le dernier bulletin municipal de l'arrivée d'un nouvel agent ayant pris ses fonctions au mois de février 2024. Gaël FETY, ancien couvreur, est venu rejoindre Olivier VAUDELET au service technique de la commune.



Vildé-Guingalan représentée aux joutes nautiques



Deux cavalières championnes de France

Lors des championnats de France d'équitation qui se sont déroulés à Lamotte Beuvron fin juillet, 2 jeunes cavalières de la commune, Manon Leroy et Léonie Billoré, se sont parées d'or lors du concours de CSO club 3 équipe accompagnées d'Anya et Léo.

L'équipe a terminé sur la plus haute marche du podium contribuant ainsi aux très bons résultats de leur club St Valay Equitation de Taden, qui se classe 1^{er} club breton et 7^{ème} au niveau national.



Une passion familiale

La passion du cheval transmise par leurs mères, les 2 jeunes copines d'école la partage sur les carrières du centre équestre de St Valay, mais il n'est pas rare également de les voir se balader avec leurs chevaux dans les chemins de la commune.



Le club Kiwanis Dinan-Pays de Rance a organisé les 21èmes joutes nautiques opposant amicalement diverses équipes.

Tous les bénéfices réalisés lors de cette opération serviront à financer les actions sociales du club en faveur des enfants.

Une équipe a été formée pour représenter la Commune de Vildé-Guingalan.

Félicitations à eux, l'équipe a obtenu la 3ème place ! Ex aequo avec Dinan et derrière St-Helen (2ème) et Trélivan (1er).

Arts et Culture

Les vacances sont terminées et les activités ont repris bien que le scrabble n'ait pas fait de pause estivale.

Tout l'été, en moyenne 8 à 10 joueurs, quelquefois plus, se sont retrouvés pour partager ce moment de réflexion et de convivialité.

C'est avec plaisir que la danse bretonne a réouvert ses portes en septembre comme toujours dans la bonne humeur.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Vous serez les bienvenus.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 17 octobre 2024, voici le nouveau bureau d'Arts et culture.

Co-présidentes : Catherine Delagrée et Katia Cobo

Trésorière : Annick Maillard

Secrétaire et responsable de la danse :

Marie-Thérèse Juvaux

Membres : Josette Carrey, Marie-Thérèse Juvaux, Monique Roux, Gisèle Hervé, Marie Lefloch, Jocelyne Briand, Jean-Charles Nicolas, Monique Lemoine, Thérèse Lefort

Contacts:

Catherine Delagrée : 06 70 42 90 08 Katia Cobo (Co-Présidentes)

Les trois coups de Vildé

Vous avez répondu présent lors de nos représentations en 2024 et c'est avec un grand plaisir que nous vous donnons rendez-vous lors de nos prochaines représentations le samedi 8 et dimanche 9 février 2025 à Vildé-Guingalan où nous vous attendons nombreux.

Cette année, nous vous proposons une pièce explosive sur le thème de la retraite et l'infidélité traitée avec humour. Jusqu'où pourrions-nous aller pour garder une relation secrète? La réponse est peut-être à la fin de la pièce...

Club de l'Amitié

Après les animations et sorties de mai et juin (journée au fil de l'eau, initiation boules bretonnes, repas, anniversaires) ce fut les vacances ; la reprise s'est effectuée au mois de septembre.

- Jeux de cartes, scrabble, triominos les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois à la Maison des associations à 14 heures,
- Art Floral une fois par mois,
- Boules bretonnes le mardi à 14 heures au boulodrome.

Manifestations à venir

- Bowling le 29 novembre sur inscription
- Sortie de Noël et spectacle "Comédies Musicales" à Carhaix le 3 décembre
- Repas de Noël au Bistrot de Campagne le samedi 14 décembre à 12 heures
- Concours de belote le lundi 27 janvier 2025



Félicitations à Jean-Charles et Micheline pour leurs Noces d'Or!

L'Assemblée Générale du club aura lieu le vendredi 24 janvier 2025 à la Maison du Temps Libre à 14 heures.

Contact : Monique : 06 81 19 95 45 (Présidente)



Réalisations dans le cadre de l'art floral

Palet Club Vildéen

Après son premier concours qui a été un succès (52 joueurs en individuel le matin, 51 équipes l'après-midi) et des nombreuses victoires en concours dans le département, le Palet Club Vildéen se lance dans sa deuxième année en accueillant de nouveaux joueurs. Le niveau augmente de plus en plus, la convivialité et la cohésion sont toujours au rendezvous. Vous pouvez continuer de suivre l'évolution du club et des joueurs via les réseaux sociaux ou lors des concours.























Les Randonneurs

L'association fête ses 30 ans!

Lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 21 septembre, le calendrier des randonnées pour la saison 2024-2025 a été dévoilé.

6 oct.	TREBEDAN	
3 nov.	SAINT-MICHEL-DE-PLELAN	
1 ^{er} déc.	VILDE-GUINGALAN	
5 janv.	LA LANDEC	
2 fév.	PLELAN-LE-PETIT	
2 mars	SAINT-MELOIR-DES-BOIS	
6 avr.	SAINT-MAUDEZ	
4 mai	LANGUEDIAS	
8 juin	PLOREC-SUR-ARGUENON	

Une sortie par mois avec 3 circuits au choix 5, 8 et 12 km sont proposés. Il est important de bien se chausser. Les départs se font à 14h30 à la salle des fêtes de chaque commune qui, au retour, offre un goûter vers 17h.

Cette année, le spectacle de début d'année est remplacé par une pièce de théâtre comique. Elle aura lieu le 15 mars à la salle de l'Embarcadère à Plélan-le-Petit.

La sortie annuelle aux îles Chausey qui n'avait pas pu se faire en juin dernier est reportée au 29 juin 2025. Inscriptions auprès des délégués de la commune :

Annie: 06 47 80 99 98Corinne: 06 60 14 24 45



Cyclo Club Vildéen

La saison pour les Cyclos de Vildé Guingalan va se ralentir, les circuits vont progressivement se réduire en distance pour la période hivernale.

À partir du 6 octobre, le départ se fera à 9 heures, certains Cyclos sportifs vont commencer les compétitions de cyclo-cross organisés par la FSGT. Comme depuis quelques années une soirée galettes et crêpes a été organisée le 10 Février et la sortie des 100 kms le 5 Mai suivie d'un pique-nique sur l'espace détente de Vildé.

L'Assemblée générale et les demandes de licences ont lieu mi-novembre.



Comité des Fêtes et Animations

Malgré un temps incertain, grâce à votre participation, une programmation musicale appréciée et des bénévoles enthousiastes, notre première édition de « Vildé en Fête » fut un succès. Nous espérons pouvoir vous proposer une seconde édition avec la participation de la commune pour le feu d'artifice en juillet 2025 ; la date n'est pas encore fixée.

Lors de l'assemblée générale du 20 septembre, une soirée spectacle et une course cycliste ont été envisagées pour le premier semestre 2025, dates à confirmer.

Afin de mener à bien tous ces projets, le Comité des Fêtes a besoin de bonnes volontés, n'hésitez pas à nous rejoindre (cdf22vilde@orange.fr).



Rance Poker Club

Votre association de poker près de chez vous!

Objet de notre association : développement du poker moderne appelé le "No Limit Texas Hold'em", avec respect des valeurs de convivialité, tolérance, honnêteté, pédagogie, responsabilisation des personnes et prévention contre l'addiction et l'isolement (selon la législation en vigueur et en relation avec la police judiciaire).

Notre association loi 1901 a été créée le 6 juin 2012 et le siège social est basé à l'adresse du Président (6, résidence des Lilas 22980 Vildé-Guingalan). Président : Xavier Cabuy, secrétaire : Sébastien Fairier et trésorier : Sébastien Serrand.

Tous les niveaux de joueurs sont acceptés, chaque nouveau visiteur a le droit à deux parties gratuites avant d'adhérer ou non, et les parties se déroulent à la maison des associations de Vildé-Guingalan (rue de l'école), tous les jeudis de 19h45 à 23h45 environ (retard autorisé).

Attention: accès de la salle interdit aux moins de 18 ans, buvette sans alcool à l'intérieur, et il y a aucun enjeu d'argent.

Notre association fonctionne en mode scolaire et remercie chaleureusement la commune et tous ses partenaires sponsors, fidèles depuis des années. Merci de votre soutien!

Au programme pour la saison 2023/2024: Six mini championnats successifs pour cette 13^è saison sous forme de tournois récompensés par de nombreux lots (bons d'achat du commerce de votre choix, cotisations futures gratuites, frais de carburant et de repas remboursés

lors d'interclubs...). C'est l'intégralité des cotisations des adhérents qui est justement redistribué sous forme de lots, soit environ 1 500 € !!!

Ça vous tente d'apprendre le poker moderne, ou bien de vous améliorer ? Alors venez jouer un lundi soir et rejoindre une ambiance vraiment sympa et chaleureuse, avec tout de même une réelle probabilité de 2 chances sur 3 de gagner un lot!!!

N'hésitez pas à venir voir ou essayer, c'est gratuit !!! à bientot !

Renseignements: 06 50 58 80 60 Mail: xavier.cabuy@orange.fr. Également notre page Facebook: https://www.facebook.com/RancePokerClub

Football Club Plélan Vildé Corseul

Une nouvelle saison a débuté fin juillet pour les seniors et fin août pour l'école de foot. **C'est une saison record qui s'annonce** puisque nous augmentons constamment nos effectifs pour approcher la barre des 300 licenciés...

En seniors un nouveau binôme est arrivé à la tête du club avec les frères BIARD associé à Stéphane GUERIN pour encadrer la soixantaine de joueur. Le début de saison est encourageant avec un 3ème tour de Coupe de France durant lequel nous avons fait douter Pleudihen qui évolue deux divisions au-dessus pour les emmener jusqu'au pénalty. En championnat à date, le FC PVC semble bien parti pour accrocher le bon wagon et disputer une place en 1ère moitié de tableau...

L'école de foot a élu son nouveau président en la personne de Ronan LEVAVASSEUR, nous avons également renforcé notre équipe encadrante en jeune car à ce jour nous proposons 3 équipes U11, 3 équipes U13, 2 équipes U15 et une équipe U18 en plus des U7-U9, des 3 seniors et du foot loisir.

Durant l'été nous avons organisé un vide-grenier qui n'a pas eu le succès escompté ce qui risque de voir cette manifestation disparaître de notre calendrier contrairement au tournoi en herbe du 14 septembre qui a connu un beau succès grâce aux clubs voisins participants évidemment mais aussi les bénévoles sans qui rien n'est possible. Les vainqueurs en U11 sont la JC St-Malo et en U13 le GJ Broons Lanrelas.

Nous vous communiquerons tout au long de l'année les prochaines manifestations. N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux, notre nouveau chargé de communication met en valeur au quotidien toutes les activités et les licenciés du club... Aussi, un vaste renouvellement des panneaux « sponsors » autour du stade a également été entrepris par une équipe de bénévoles afin de subvenir aux besoins financiers du club alors si vous aussi, votre entreprise souhaite soutenir les Abeilles du PVC, contactez-nous au **06.49.64.06.85.**

Enfin, le grand projet de la saison vient tout juste de commencer avec



le lancement des travaux du nouveau complexe sportif à Vildé, attendu par tout un club depuis quelque temps. Cela nous obligera à jongler un peu durant les travaux mais c'est un beau projet utile qui voit le jour. Nous avons également eu le soutien de la municipalité de Corseul qui a fait l'acquisition de deux buts amovibles durant l'été permettant de recevoir des matchs à 8 le samedi matin désormais et la pose d'un pare ballon derrière le but du haut sur le terrain d'honneur à Plélan. L'occasion de remercier les municipalités pour leur soutien.

On vous attend nombreux pour encourager les jeunes et les moins jeunes sur nos terrains.

Sportivement.



Association

Autour d'Émeric et Anthony

La 14^{ème} édition des Foulées d'Emeric et Anthony qui s'est tenue le 6 septembre dernier a connu un beau succès :

- records battus en nombre de coureurs et marcheurs,
- météo plus clémente que prévue,
- public nombreux qui a profité des stands de restauration et a pu encourager les coureurs en direct ou sur grand écran

Le 12 octobre dernier a d'ailleurs été l'occasion de fêter cet anniversaire autour d'un spectacle de magie mentalisme et ventriloquie proposé par les magiciens vildéens Anabell O'Connell & Venedig, suivi d'un apéritif dinatoire : une belle soirée en remerciement du soutien de tous les bénévoles et partenaires présents à nos côtés depuis plusieurs années!





Le bénéfice réalisé sera connu dans quelques jours et sera reversé entre les services pédiatriques de l'Hôpital Sud à RENNES et l'association Petits Princes à PARIS. Ce sera sans nul doute un magnifique don pour le 20ème anniversaire de création de l'association!





Tous renseignements utiles sur l'association et les Foulées d'Emeric et Anthony sont accessibles sur notre page Facebook et sur le site internet : https://autour-emeric-et-anthony.fr.

Offices de tourisme du territoire

Venez découvrir le site internet de Dinan - Cap Fréhel Tourisme : **www.dinan-capfrehel.com**

Vous y trouverez l'agenda complet des animations de tout le territoire, des idées de sorties/randonnées et beaucoup d'autres informations utiles. Vous pourrez également réserver en ligne des visites guidées et/ou sorties nature.

Espace Culture

Salles de Spectacle

EMBARCADÈRE
rue des Plantations
22980 PLELAN LE PETIT

© 02 96 87 14 27

SOLENVAL33 rue de la Madeleine

22130 PLANCOËT @ 02 96 89 41 09

THÉATRE DES JACOBINS rue de l'Horloge 22100 DINAN © 02 96 87 03 11

LE LABO
10 rue Victor Schoelcher
22100 DINAN

02 96 39 47 80

http://saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr/

Aqenda des manifestations

- 11 novembre : 11h30, Cérémonie au Monument aux Morts et 12h30 repas des aînés, MTL
- 10 janvier : Vœux du Maire, 19h, MTI
- 27 janvier : Concours de belote, MTL, 14h, Club de l'Amitié
- 8 et 9 février : Théâtre, MTL, 3 Coups de Vildé
- 16 février : Fest-Deiz, MTL, Arts et Culture
- 1er mars : Soirée carnaval avec repas, MTL, Amicale Laïque





MAISON MÉDICALE

20 rue des Templiers, VILDE-GUINGALAN *Médecins généralistes*

Docteurs BOZEC, LE PAUTREMAT, BLONDEL, QUERIC, MENAGE

@ 02 96 27 01 79

KINÉSITHÉRAPEUTE

1 Résidence de la Petite Croix, VILDE-GUINGALAN M. Franck POIRIER

@ 06 68 75 05 25

CENTRE VITAE

6 impasse de la Mairie, VILDE-GUINGALAN

Psychomotricienne

M^{me} Manuela COULON

@ 06 94 21 04 06

Infirmière libérale

 M^{me} Anne-Lise LAURENT

@ 06 61 52 48 63

Ostéopathe

Mme Claire BUSNEL

@ 06 33 24 24 80

Naturopathe - sophrologue

M^{me} Nadège DAMIDE

@ 06 33 30 70 09

Infirmière ASALEE

M^{me} Sandrine JUSTE

@ 06 09 47 66 86

Orthophoniste

M^{me} Pauline LENAERTS

@ 06 80 42 68 46

ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

74-76 rue Châteaubriand, DINAN

Hôpital René PLÉVEN

Ø 02 96 85 72 85

Polyclinique du Pays de Rance

@ 02 96 85 85 85

GUÉRISSEUR

3 rue de la Borgnette, VILDE-GUINGALAN M. Jérôme HAGUET

@ 06 79 79 40 06

EAU ET ENERGIE

Eau (SAUR):

@ 02 22 06 45 00

Dépannage électricité :

@ 09 726 750 22

ÉCOLE

"Groupe scolaire 1, 2, 3 soleil"

▶ Primaire : 02 21 08 00 05
 ▶ Maternelle : 02 21 08 00 06
 ▶ Cantine scolaire : 02 21 08 00 07
 ▶ Accueil périscolaire : 02 21 08 00 09

» AGGLOMÉRATION

DINAN AGGLOMÉRATION (ACCUEIL)

2 02 96 87 14 14

DÉCHÈTERIES:

Déchèterie Les Landes Fleuries

QUÉVERT - @ 02 96 87 51 37

Lundi : 8h45 - 12h30 / 14h - 17h45

Mardi : fermée

Mercredi : 8h45 - 12h30 / 14h - 17h45 Jeudi : 8h45 - 12h30 / 14h - 17h45 Vendredi : 8h45 - 12h30 / 14h - 17h45 Samedi : 8h45 - 12h30 / 14h - 17h45 Fermée les dimanches et jours fériés.

Déchèterie de Conillé

SAINT-HELEN - @ 02 96 88 23 22

Lundi : 8h45 - 12h30 / 14h - 17h45 Mardi : 8h45 - 12h30 / 14h - 17h45 Mercredi et jeudi : fermée

Vendredi : 8h45 - 12h30 / 14h - 17h45 Samedi : 8h45 - 12h30 / 14h - 17h45 Fermée les dimanches et jours fériés.

Déchèterie ZA de Beauvent

LA LANDEC

Du 1^{er} novembre au 31 janvier :

Lundi, mardi et vendredi : 14h - 17h Mercredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 17h

Du 1er février au 31 octobre

Lundi, mardi, vendredi: 14h00 - 18h00

Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00*

Toutes les déchèteries de Dinan Agglomération sont munies d'un contrôle d'accès, les usagers doivent détenir un badge pour se rendre dans l'un ou l'autre des sites. Un forfait de 16 passages par année civile est crédité sur le badge pour les sites dotés d'une plateforme déchets verts à accès séparé et de 26 passages pour les autres sites.

Le badge permet d'accéder à toutes les déchèteries de l'agglomération.

02 96 87 72 72 - dechets@dinan-agglomeration.fr Pour votre information, des bennes à cartons sont à votre disposition dans les déchèteries.

